MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Pétition pour une reconnaissance d'un crime d'Etat

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6817 - DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Face à la recrudescence des cas Covid-19

UNE RENTRÉE SCOLAIRE INQUIÉTANTE



Les perspectives ne s'annoncent pas de bon augure face à cette deuxième vague des contaminations qui touche l'Algérie et plusieurs pays dans le monde notamment nos voisins du Maghreb, les derniers chiffres donnent à penser que la rentrée scolaire et le retour à la prière du vendredi constitueront un risque supplémentaire pour la santé publique. Ce qui nécessitera à coup sûr un renforcement draconien des mesures de prévention.

Page 2

DJERAD EN VISITE DE TRAVAIL À DJELFA :

«La priorité absolue aux zones d'ombre»

Page 3

NOUVEAUX BACHELIERS

Début des inscriptions le 24 octobre

Page 4

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

MAKRI ACCUSE LA FRANCE D'INGÉRENCE

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

205 nouveaux cas, 115 guérisons et 5 décès en 24 heures

205 NOUVEAUX cas confirmés de coronavirus, 115 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 54 193, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 841 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37 971, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs,36 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%. Les wilayas, d'Alger (6.190 cas), Blida (4.319 cas), Oran (4.109 cas), Sétif (3.302 cas) et Batna (2.062 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 21 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que cinq wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, le Pr Fourar a fait état d'une légère augmentation, avec 36 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (35 la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.105.779 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 39.378.461 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 29.503.014 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de jeudi, 6.086 nouveaux décès et 404.758 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.103 nouveaux morts, l'Inde (895) et le Brésil (713). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 217.717 décès pour 7.980.899 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.177.397 personnes ont été déclarées guéries.

Mohamed Mecelti

RISQUE D'UNE DEUXIÈME VAGUE DE COVID-19

Le retour des classes compromis

La courbe des contaminations au nouveau coronavirus repart à la hausse en Algérie, à quelques jours de la rentrée scolaire, faisant planer le risque d'une deuxième vague, qui frappe déjà de plein fouet de nombreux pays, dont ceux du voisinage.



Après un court répit, les chiffres des nouveaux cas d'infection à la Covid-19 augmentent depuis dix jours pour atteindre les 200 cas de contaminations en 24 heures, selon les chiffres officiels. L'Algérie recense près de 54 000 cas positifs et plus de 1 840 décès depuis l'apparition du premier cas le 25 février dernier.

Un décompte ramené à la baisse depuis que les cas détectés présumés positifs par radio des poumons (cas TDM+) - une méthode longtemps utilisée faute de tests disponibles et représentant selon les rapports de l'Institut national de la santé publique (INSP) plus de 70 % de la proportion de cas diagnostiqués - ne sont plus pris en compte.

Pour le Dr Amina Mimouni, réanimatrice à l'hôpital de Béni Messous, la hausse enregistrée dernièrement est le résultat d'un relâchement et d'une sorte de laisser-aller parmi les citoyens desquels dépend la stabilité de la situation sanitaire.

«Les gens ne respectent plus les gestes barrière depuis la levée partielle des mesures de confinement», explique-t-elle, appelant à plus de vigilance, surtout dans les endroits publics clos.

Réaffirmant l'impératif de l'implication des citoyens dans la lutte contre le coronavirus, la spécialiste a insiste sur le rôle des médias dans la sensibilisation et l'accompagnement de la population dans ce contexte extrêmement délicat.

La situation épidémiologique en matière de Covid-19 n'est plus stable. Plusieurs wilayas enregistrent de plus en plus de cas de contamination, à l'instar de la wilaya de Aïn Témouchent, où les autorités locales ont décidé, avant-hier, de fermer tous les magasins, grandes surfaces et d'interdire toutes les activités commerciales et sportives dans les communes des daïras de Béni Saf et Oulhaça.

Pour le bon déroulement de la reprise des cours, le gouvernement, qui tenait jusqu'ici un discours rassurant, a mis en place des plans exceptionnels d'organisation pédagogique et sanitaire afin d'éviter la propagation du coronavirus au sein de l'école. Mais cela est-il suffisant ?

La rentrée des classes s'annonce compliquée cette année, particulièrement pour les parents qui s'inquiètent pour leurs enfants qui doivent rejoindre les bancs de l'école le mercredi 21 octobre.

Le spectre de la propagation du virus dans le milieu scolaire hante les parents d'élèves, et la batterie de mesures imposées aux établissements scolaires semble ne les rassurer qu'à moitié.

Nabila, mère au foyer, a choisi d'inscrire sa fille dans une école privée qui, pour elle, garantit l'application de la distanciation physique nécessaire et la mise à disposition du matériel adéquat pour éviter la contamination.

«Après concertation avec mon mari, notamment en ce qui concerne le budget familial, nous avons opté bon gré mal gré pour l'inscription de notre fille de six ans dans un établissement privé», confie Nabila au Jeune Indépendant.

«On doit se serrer la ceinture pour la santé de notre fille», ajoute-t-elle. Pour sa part, Karim, un fonctionnaire de 42 ans, estime que l'école publique est la mieux adaptée en cette situation de crise sanitaire» puisque, selon lui, l'Etat mettra tous les moyens nécessaires à la disposition des écoles publiques pour une bonne prise en charge des élèves.

Habiba, quant à elle, a jugé qu'il était trop tôt pour les élèves de reprendre l'école.

«J'ai beau avoir acheté tout le nécessaire pour protéger mon fils contre une infection à la Covid-19, je ne suis pas rassurée d'envoyer mon enfant à l'école. Pour moi, il est encore trop tôt», explique-t-elle.

Les craintes sont fondées. En France, ce sont 24 structures scolaires qui sont actuellement fermées pour cause de cas de coronavirus.

Nos voisins marocains et tunisiens ont également vu le nombre de cas d'infection à la Covid-19 exploser, atteignant des pics de plus de 3 000 cas de contamination en 24 heures.

Afin d'éviter que les scénarios marocain et tunisien se produisent en Algérie, la population est plus que jamais appelée à respecter scrupuleusement les mesures barrière, notamment la distanciation et le port du masque, seuls moyens à même d'endiguer la pandémie, auquel cas les autorités devront durcir les restrictions pouvant aller jusqu'à un reconfinement.

Mohamed Mecelti

Le rappel à l'ordre du ministère de l'Intérieur

FACE à la hausse des cas Covid-19, le ministère de l'Intérieur fait appel au sens de responsabilité des citoyens qui ne doivent pas baisser la garde en veillant au respect strict des gestes barrières. Le but étant d'éviter de se voir imposer, de nouveau, les mesures préventives appliquées précédemment. 205 nouveaux cas ont été enregistrés hier.

A la veille de la rentrée scolaire qui s'annonce déjà particulières compte tenu des mesures et du protocole qui doit l'accompagné, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire appelle les citoyens à accompagner les efforts des pouvoirs publics visant leur protection et la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation prises pour la reprise progressive des activités économiques, sociales et éducatives. Les recommandations n'ont pas changé depuis l'apparition du virus. «Les citoyens doivent faire montre d'un sens élevé de responsabilité et de respect scrupuleux des gestes barrières et des protocoles sanitaires préconisés, notamment la distanciation physique, le port du masque et l'évitement des rassemblements, afin que les mesures préventives appliquées précédemment ne soient pas réimposées», a-t-on noté dans le communiqué du département de l'Intérieur rendu public hier. Le ministère a rappelé que depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19 au début de l'année, «les pouvoirs publics ont opté pour une approche anticipative en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la contenir et lutter contre sa propagation à travers de rigoureuses mesures préventives, conjuguées à une grande prise de conscience de la part des citoyens et une large mobilisation de la société civile dans toutes les wilayas du pays».

Ces mesures, note-t-on ont permis, depuis des mois, de stabiliser «notablement» la situation sanitaire et d'éviter les scénarios complexes comme c'est le cas dans de nombreux pays du monde. Le ministère de l'Intérieur a indiqué que toutes ces mesures n'avaient pas empêché, pour autant, d'enregistrer des victimes parmi les citoyens et les différents corps professionnels, en particulier le corps médical. De son côté, le ministère de la Santé appelle les algériens au «respect strict» des mesures barrières.

La baisse de vigilance, voire, le relâchement total dans le respect des mesures préventives risque de faire perdre au pays un «acquis» ; celui la stabilisation de la situation épidémiologique enregistrée les semaines passées. Une nouvelle vague de contamination tant appréhendée, notamment, par le personnel soignant qui a payé un lourd tribu, n'est pas à écarter.

Lilia Aït Akli

DJERAD EN VISITE DE TRAVAIL À DJELFA :

«La priorité absolue au développement des zones d'ombre»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé hier lors d'une visite de travail et d'inspection hier dans la wilaya de Djelfa, où il s'est enquis de plusieurs projets socioéconomiques inscrits dans le programme de développement de cette wilaya steppique, que le développement des zones d'ombre est la «priorité absolue».



S'adressant à des citoyens des zones d'ombre dans la commune de Sidi Bayazid, M. Djerad a assuré que «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a une parfaite connaissance de l'Algérie profonde, de ses régions et de la situation de leurs populations». «Le président de la République accorde une priorité absolue au développement des zones d'ombre», a souligné M. Djerad.

S'engageant à répondre à tous les demandes de développement des zones d'ombre dans la wilaya de Djelfa en termes de transport, d'électricité, de gaz et de prestations de santé, le Premier ministre a appelé les citoyens à se tourner vers l'avenir et à veiller au respect des devoirs envers le pays. M. Djerad a entamé sa visite par l'inauguration d'un marché régional de gros de fruits et légumes à Ain Oussara, réalisé dans le cadre de la création des grands espaces commerciaux.

Le marché de gros, d'une capacité d'accueil de 320.000 tonnes de fruits et légumes/an, contribuera, dès sa mise en service, à la création de 900 emplois. Il participera à l'organisation du marché national, au contrôle des prix et à l'approvisionnement, en fruits et légumes, et couvrira les besoins de pas moins de neuf wilayas avoisinantes, à savoir, Djelfa, Ghardaïa, Biskra, Tiaret, Tissemssilt, Msila, Ouargla, Médéa et Laghouat.

Le Premier ministre, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé «l'importance de cet espace commercial», appelant à une «coordination» entre les marchés régionaux du pays, «en vue de garantir un équilibre dans l'approvisionnement du marché en différents produits et, partant, éviter la pénurie et les méventes».

M. Djerad a, également, insisté sur «l'importance de la gestion rationnelle de la structure, en exploitant la numérisation», soutenant que «la réalisation de structures et d'installations ne suffit pas», car «le besoin actuel est de leur assurer une gestion moderne et numérisée». Il a relevé, en outre, que la «spéculation a lieu en dehors de ces espaces commerciaux», exhortant d'«œuvrer dés à présent pour garantir une gestion efficiente».

Dans la même région, le Premier ministre a inauguré une unité industrielle privée de transformation de papier hygiénique, où il a mis en exergue l'importante contribution attendue de cette unité dans le soutien de l'industrie de transformation, notamment en matière de couverture des besoins du marché national en produits locaux, et partant la réduction de leur facture d'importation (en devises). «Le Gouvernement œuvre pour l'encouragement de la petite et moyenne entreprise, et l'Algérie possède les compétences requises pour ce faire», a noté Abdelaziz Djerad.

Il est revenu sur «la stratégie nationale pour la promotion de la petite industrie», à travers l'accompagnement et le soutien des jeunes porteurs de projets «durant leurs premiers pas, jusqu'à la création de grandes sociétés».

M. Djerad a rappelé que l'objectif actuel est de s'orienter vers «le marché africain», appelant les responsables en charge de cette unité à «assurer une formation aux jeunes compétences, pour maîtriser les nouvelles technologies».

«Les investisseurs industriels et le ministère de la Formation professionnelle doivent travailler ensemble, afin d'accélérer l'intégration des compétences dans le marché du travail», a-t-il recommandé.

Dans la daïra d'El Birine, le Premier ministre a décidé de baptiser l'hôpital de 60 lits, achevé de réalisation, du nom du défunt Moudjahid colonel Ahmed Bencherif.

Réitérant que la «priorité absolue» est accordée à la «relance du secteur de la santé», il a expliqué que la crise sanitaire causée par la pandémie du nouveau coronavirus a révélé les faiblesses dans la gestion sanitaire».

Le Premier ministre a requis dans ce sens une révision du système sanitaire, s'engageant à l'amélioration des prestations sanitaires proposées aux citoyens de la région. «Nous allons assurer à la wilaya toutes les conditions susceptibles d'améliorer les prestations sanitaires offertes aux citoyens, et nous poursuivrons progressivement la remise en exploitation de tous les hôpitaux et cliniques, au niveau des zones d'ombre et des villages», a-t-il promis.

Mohamed Mecelti

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Makri accuse la France d'ingérence

AYANT fait part de son refus d'endosser le projet de la révision constitutionnelle, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) poursuit sa campagne en vue de brasser le maximum de voix favorables à sa démarche. Son président, Abderrazak Makri, s'ingénie à donner consistance à son refus qu'il compte exprimer le 1er novembre, en exploitant toutes les circonstances y compris la visite du chef de la diplomatie française à Alger. En réaction aux propos du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, au sujet de la révision constitutionnelle, lors de sa visite jeudi à Alger, Makri estime que la position française ne laisse pas le doute sur l'ingérence de l'hexagone dans le coirs des événements en Algérie.

«Nous n'accepterons pas d'être dépendants de la France. Une dépendance qui se manifeste dans tous les domaines, politique, économique et culturel. Sinon, comment vous expliquez le va- et -vient du ministre français en cette période et son avis saluant la Constitution et considère que son approbation est une chose positive ?» s'est interrogé Makri lors de la réunion avec structures du MSP. Selon lui, cette «ingérence politique» n'a pas lieu d'être, d'autant qu'il s'agit d'un sujet assez «important et clivant» et renseigne, à ses yeux, sur la dépendance économique du pays à la France. «De quoi s'immisce la France pour s'exprimer, sans aucune réserve, sur cette question qui fait débat et se trouve au centre de profonds clivages ? En tout cas, pour ceux qui avaient un brin de doute sur la validité de cette Constitution les choses sont devenues maintenant plus claires. Le doute s'est dissipé», argue-t-il. Estimant que la nouvelle Constitution «est pire que celle de 2016 en vigueur» , Makri a appelé à «ne pas faire de la symbolique historique du 1e novembre une date qui pourrait fractionner les Algériens, proposant à ce propos «le report de cette échéance en vue d'aboutir à une Constitution plus consensuelle».

Par ailleurs, le patron du MSP a relevé que la bataille lancée contre la corruption dans le sillage du Hirak «n'a pas touché les intérêts de la France contrairement à d'autres partenaires étrangers». Il considère que le climat actuel offre la possibilité de prospérer davantage aux intérêts de l'ancien colonisateur dans le pays au détriment de ses concurrents, «Si l'on veut éradiquer la corruption, il faudrait le faire de manière radicale et s'y attaquer dans toutes ses formes», soutient-il dans ce sens. Le chef du parti «islamiste» a toujours fait de la question identitaire son argumentaire lors de ses sorties médiatiques et ne cesse d'associer la langue tamazight, comme langue nationale officielle, à l'usage de la langue française dans les institutions de l'Etat. L'identité nationale, doit, de son avis, être conçue selon les principes de la proclamation du 1e novembre 1954. Laquelle devrait, ajoute-t-il, être introduite dans la loi fondamentale comme un article irréversible. Makri n'a pas hésité à décocher des tirs contre les partisans du projet de la révision constitutionnelle, les mettant tous dans le sac «des fervents défenseurs» de l'amendement de 2016. Un message qui se veut à l'adresse de ceux qui ont opté librement en faveur du projet cher au président Abdelmadjid Tebboune. Pas plus tard que la semaine dernière, le Mouvement El Bina de Abdelkader Bengrina qui annoncé qu'il endosserait la nouvelle loi fondamentale a appelé les cadres de son parti à désavouer, point par point, les arguments des opposants aux amendements.

Ainsi, Bengrina a considéré que «les amendements validés par son parti constituent des avancées non négligeables, car ils ont tenu en ligne de compte la primauté de l'intérêt national». Il y voit également «une protection du processus de transformation nationale» et «une affirmation de la légitimité populaire». Le patron du mouvement El Bina, a affiché sa «satisfaction» , surtout que la Commission d'Ahmed Larab a été, dira-t-il, à l'écoute des suggestions présentées par le Mouvement.

A l'évidence, le projet de constitution divise le camp de la mouvance dite
islamiste notamment entre deux partis actifs au sein de l'hémicycle parlementaire et dont les bases militantes sont réputées pour leurs disciplines partisanes, bien que le MSP est traversée par des soubresauts internes qui peuvent peser le 1er novembre prochain.

Aziza Mehdid

NOUVEAUX BACHELIERS

Début des inscriptions le 24 octobre

LES INSCRIPTIONS définitives, au titre de l'année universitaire 2020-2021, débuteront le 24 octobre pour les nouveaux bacheliers, selon le calendrier établi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui fixe au 18 novembre la clôture de l'opération.

Les inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers débuteront du 24 octobre au 18 novembre prochain, alors que les journées portes ouvertes se dérouleront en ligne du 15 au 25 octobre à cause de la pandémie du coronavirus, a expliqué hier le ministre de l'Enseignement supérieur. Selon «Le guide du nouveau bachelier», la première phase des inscriptions ou préinscriptions se déroulera en deux jours, soit du 24 au 26 octobre, suivra ensuite la phase des confirmations des premières inscriptions du 27 au 28 octobre. L'étude des vœux exprimés par les nouveaux bacheliers est prévue du 29 octobre au 5 novembre, avec la proclamation des résultats de l'orientation le jour-même, c'est-à-dire le 5 novembre, alors que les rendez-vous pour les candidats aux grandes écoles sont programmées du 6 au 10 novembre. La deuxième phase des inscriptions, qui concerne les étudiants dont les choix n'ont pas été acceptés faute de la moyenne nécessaire, se déroulera du 6 au 8 novembre pour l'examen des recours et les résultats sont attendus le 13 novembre. Les étudiants qui ont obtenu leur bac avec une moyenne inférieure à 10 risquent malheureusement de se retrouver au bout du parcours sans inscription vu les exigences en termes des notes de la quasi-totalité des facultés. Pour rappel, la procédure d'orientation, de préinscription et d'inscription définitive se fera exclusivement en mode numérique, a annoncé récemment le ministre de l'Enseignement supérieur. Outre les procédures effectuées suivant ce mode, la prochaine rentrée universitaire verra l'organisation de journées portes ouvertes exclusivement en ligne avec activation du mécanisme e-paiement pour les droits d'enregistrement. Pour le choix des spécialités, il a été décidé, à l'exception des branches des sciences médicales, l'annulation de la moyenne nationale dans les branches des sciences et techniques des activités physiques et sportives, les Ecoles normales supérieures (ENS), les sciences vétérinaires et les sciences politiques. Par ailleurs, il sera adopté 6 choix au minimum et 10 autres au maximum, à condition que deux choix au moins concernent des formations de licence à inscription locale ou régionale. Cette étape, qui sera lancée après connaissance des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations, ne concerne que les bacheliers qui n'ont obtenu aucun choix à la suite de la première étape. Il sera accordé à cette catégorie une deuxième chance à travers les six choix disponibles, à condition que deux choix au moins concernent la formation de licence à inscription locale ou régionale, et ce en tenant compte des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations. La même procédure d'orientation des lauréats avec mention Excellent a été maintenue ainsi que l'annulation de la condition relative à la circonscription géographique. Concernant les bacheliers retenus dans les classes préparatoires des écoles supérieures, les concours d'accès au deuxième cycle seront limités au classement, conformément à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, a ajouté le ministre.

Lynda Louifi

DANS SON DERNIER RAPPORT

Le FMI révise à la baisse ses prévisions sur l'Algérie

Tous les experts et économistes reconnaissent que cette année est l'une des plus difficiles pour l'Algérie. Avec la dégringolade des cours de l'or noir, la baisse des recettes budgétaires, l'impact social et financier de la crise sanitaire et les conséquences de la propagation de la pandémie du coronavirus, l'économie nationale est fortement impactée. Les voyants sont donc au rouge.



Dans son dernier rapport, le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie algérienne à -5,5% cette année, contre -5,2% anticipée en juin. Dans ce rapport sur les perspectives économiques mondiales publié dernièrement, le Fonds table sur un taux de croissance de 3,2% en 2021. Le taux de chômage devrait atteindre 14,1% cette année et 14,3% l'année prochaine. Cependant, l'institution de Breton Woods met en garde contre la détérioration des comptes extérieurs de l'Algérie avec une perspective d'un déficit de 10,8% du PIB du compte courant en 2020.

Ce déficit devrait se creuser l'année prochaine en s'établissant à 16,6% du PIB en 2021. La hausse du déficit du compte courant et la balance des paiements devrait aggraver la baisse des réserves de change du pays sur la période 2020-2021.

Les prix à la consommation devront passer de 2% en 2019 à 3,5% en 2020 et à 3,8% en 2021, selon les prévisions du Fonds.

Le FMI prévoit une croissance mondiale négative à -4,4% en 2020, une contraction moins sévère que prévu dans la mise à jour de juin 2020 des Perspectives de l'économie mondiale, selon le même rapport qui explique que la révision reflète des rendements du PIB meilleurs que prévu au deuxième trimestre, principalement dans les économies avancées, où l'activité a commencé à s'améliorer plus tôt que prévu après la levée des mesures de confinement en mai et juin, ainsi que des indicateurs d'une reprise plus forte au troisième trimestre.

L'institution de Breton Woods table sur une croissance mondiale de 5,2% en 2021, un peu moins que dans la mise à jour de son rapport sur les perspectives économiques mondiales de juin dernier, reflétant le ralentissement plus modéré prévu pour 2020 et conforme aux attentes de distanciation sociale persistante. Le Fonds Monétaire International (FMI) a revu à la hausse le prix du baril de pétrole dont a besoin l'Algérie pour équilibrer son budget.

Il y a deux semaines, le FMI estimait que l'Algérie a besoin d'un prix du baril à 157,2 dollars pour équilibrer son budget.

Selon les données du Fonds, le prix d'équilibre du baril pour l'Algérie était de 104,6 dollars en 2019, à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017. Une précédente projection du FMI prévoyait un prix d'équilibre pour l'Algérie à 92,3 dollars pour l'année 2020. Pour l'année 2021, l'institution financière prévoit un prix d'équilibre à 109,3 dollars le baril.

A noter que le «prix d'équilibre» ne doit pas être confondu avec le prix de référence du baril de pétrole établi dans les différentes lois de Finances. Il s'agit du prix moyen que doit atteindre le baril de pétrole sur une année pour permettre à un pays dépendant des hydrocarbures (comme l'Algérie) d'équilibrer les dépenses de son budget.

Fin août, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar avait déclaré qu l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à 60 dollars minimum sur une durée de deux ans pour arriver à équilibrer son budget.

Pour rappel, la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19) a fortement affecté l'économie mondiale, notamment le marché pétrolier dont les cours ont chuté en avril à leur plus bas historique. Le prix du baril de Brent tourne actuellement autour des 42 dollars.

Mohamed K.

HABITAT

Nasri donne un délai d'une semaine pour relancer les projets

LES PROJETS de logement à l'arrêt devraient être relancés dans un délai d'une semaine dans la wilaya de Boumerdès. C'est l'instruction donnée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamal Nasri, qui prône une nouvelle orientation dans le secteur de l'habitat, celle du logement rural.

Les maîtres d'œuvre sont donc avertis. Ils sont sommés de relancer tous les projets de logement à l'arrêt dans un délai qui ne doit pas dépasser pas une semaine. Hier, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, Kamal Nasri a insisté sur la relance de tous les programmes de logement, toutes formules confondues, qui accusent un retard. Il a, à cet effet, accordé un délai d'une semaine aux responsables du secteur de l'habitat dans la wilaya en vue de remédier aux obstacles et relancer ces projets.

Pour ce qui est de la formule location-vente (AADL), le ministre a exigé des responsables du secteur dans la wilaya d'«aider les promoteurs, les souscripteurs et l'administration à trouver les solutions idoines à même de satisfaire les souscripteurs. Evoquant la nouvelle formule destinée à la classe moyenne et aux citoyens qui n'ont pu souscrire à d'autres formules, à savoir le LPA, le ministre a fait savoir que «les travaux n'ont pas encore commencé et connaissent déjà des entraves. «On ne veut pas que cette formule connaisse le même sort que celui du LSP», a souligné le premier responsable du secteur de l'habitat, signalant que la nouvelle orientation dans le logement ce sera l'habitat rural.

Nasri a, en outre, appelé «ceux qui ont bénéficié des logements de l'Etat durant le tremblement de terre de 2003 à s'acquitter de la location».

Pour rappel, l'instruction du ministre de l'Habitat s'inscrit en droite ligne avec les instructions du président de la République, qui avait affirmé que les projets de logement n'allaient pas s'arrêter en dépit des difficultés financières auxquelles fait face le pays, notamment suite à la chute du prix du pétrole. Soulignant son engagement, il avait indiqué que «la question du logement est l'un des éléments les plus importants du programme du développement humain en Algérie». C'est dans ce sens qu'il a affirmé que les projets seraient relancés sans aucun problème, avec la mobilisation des assiettes foncières nécessaires. «Ces projets seront encore moins coûteux qu'on ne le pensait», avait alors signalé le président de la République.

Lilia Aït Akli

GHARDAÏA

L'HEURE EST À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Améliorer la qualité de l'environnement, et donc la qualité de vie et le bien-être des citoyens, est possible à condition que les bonnes intentions se traduisent en actes concrets.



C'est dans ce but qu'une journée scientifique sur la promotion des microentreprises et la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie a été organisée, hier matin, dans la wilaya de Ghardaïa, et ce en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Abdelmadjid Attar, accompagné du P-DG de la Sonelgaz, Chahir Boulakhras, et du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des microentreprises, Nacim Diafet.
Une journée d'information consacrée aux problèmes de l'environnement saharien et à la promotion des microentreprises a été initiée par la wilaya de Ghardaïa.
Après la visite des stands de quelques jeunes investisseurs de la wilaya de Ghardaïa, des allocutions ont été faites à l'assistance, composée des représentants des ministères délégués auprès du Premier ministère chargé des microentreprises, de l'économie de la connaissance et des start-up et de l'environnement saharien.
Cet environnement pourrait-il devenir un créneau porteur en matière d'investissements et donc de création d'entités économiques de récupération et recyclage ?
C'est-à-dire une économie propre, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée. C'est l'appel lancé par le ministre de l'Energie et des Mines lors de son allocution d'ouverture en présence du wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, de l'exécutif de la wilaya et de très nombreux invités, sous le mot d'ordre «La création des microentreprises» à travers les initiatives individuelles ou collective, pour la protection du milieu environnemental, notamment parmi les jeunes promoteurs de projets.
Le ministre a insisté sur l'exécution des programmes inscrits au titre de la préservation de l'environnement, en coordination avec les secteurs énergétiques. Il a par ailleurs instruit la direction de l'environnement et de la PME à préparer des séances de travail sur ce dossier sensible avec les acteurs activant dans le créneau.
Il a aussi insisté sur la lutte contre le phénomène de la désertification qui affecte près de 80% de la superficie globale du sud du pays, mais aussi sur la lutte contre la pollution de l'air et des sols dans l'environnement des sites pétroliers.
La dégradation de la qualité de l'air, dit-il, fait courir des risques de santé publique à plusieurs personnes habitant à proximité des gisements à ciel ouvert de pétrole et de gaz, entre autres. Il a ajouté qu'il est impératif de soumettre tout projet d'investissement à l'étude de faisabilité en tenant compte des paramètres et des impacts sur le milieu.
Il a rappelé que la préservation de l'environnement est aussi une question de culture et d'apprentissage de longue haleine, dont la famille, l'école et les clubs verts initiés dans certains établissements éducatifs ou de formation en sont le socle.
De ce fait, de nombreuses conférences et allocutions ont été données à l'occasion, par de nombreux intervenants sur les thèmes tels que «les opportunités d'investissement pour les microentreprises et les start-up dans le domaine de la valorisation des déchets auprès des filiales de Sonelgaz» (Hacène Fernane) ; «Les opportunités et mécanismes à mettre en œuvre pour faciliter l'accès des microentreprises et des start-up aux marchés lancés par Naftal» (Samira Daghdiche) ; «L'Entrepreneuriat vert et durable, partenaire de la protection de l'environnement» (Abdelkader Fergui) ; «Le rôle de l'environnement saharien dans la relance économique et le développement durable, la nouvelle stratégie de la promotion de la microentreprise, l'innovation et le développement durable»(Abderrahmane Bellaour) ; «La nouvelle stratégie de la promotion de la microentreprise» (Sid Fateh) ; «L'innovation et le développement durable» (Djamila Halliche).
En fin de la journée, deux panels ont été organisés. Un sur «La création et la promotion des microentreprises et start-up dans le secteur de l'énergie : quelles sont les contraintes et les solutions ?», l'autre sur «L'économie circulaire au service de la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie : comment renforcer l'intégration nationale pour atteindre cet objectif».
Après la restitution des travaux des deux panels, le débat, qui se veut un échange de points de vue et d'expériences sur les questions les plus graves de notre environnement entre les responsables concernés, a eu pour objectif de sensibiliser, d'informer, voire d'éduquer toutes les parties prenantes de cette lutte pour un pays propre et vert.

Aissa Hadj Daoud

PRODUITS PYROTECHNIQUES

Des dizaines de milliers de pétards saisis

ALORS QUE les ports et aéroports sont toujours fermés suite à la crise sanitaire, la wilaya d'Annaba est submergée par le trafic des produits pyrotechniques. Des dizaines de milliers de pétards sont saisis chaque jour.
S'agit-il là d'anciens stocks ayant échappé au contrôle des services de sécurité ou d'un trafic transfrontalier via la Tunisie ? Plusieurs saisies ont été opérées ces derniers jours dans les wilayas d'El-Tarf, de Souk-Ahras et de Tébessa, toutes trois limitrophes à la Tunisie. Pour le moment, aucune source officielle n'a indiqué la provenance des produits pyrotechniques mais des rumeurs persistantes parlent de la Tunisie. En Algérie, l'importation des produits pyrotechniques est interdite.
En 2019, plusieurs conteneurs renfermant des produits pyrotechniques dissimulés avec des produits cosmétiques ou autres ont été découverts et saisis. Sur les manifestes de déclaration (D1) de l'importation, seuls les produits cosmétiques avaient été déclarés. Et c'est toujours en prévision des fêtes religieuses, notamment celle du Mawlid ennabaoui, les produits pyrotechniques font leur apparition, causant parfois des blessures graves à leurs utilisateurs ou, pire, à des innocents.
Il faut reconnaître que le marché des produits pyrotechniques est florissant et très juteux. Les rues et ruelles de la ville avant l'avènement de la fête sont toujours envahies par des vendeurs à la sauvette, spécialisés dans le commerce de ces produits très prisés par les petits mais aussi par les grands. Les principales rues commerçantes de la ville d'Annaba, qui se prépare à célébrer le Mawlid ennabaoui, à l'instar du reste du monde musulman, proposent une gamme de produits destinés à cette célébration. Il y a d'abord les bougies aux formes et senteurs variées. Celles-ci sont conçues de manière à répondre aux goûts de tous : fleurs, poupées, chandeliers, verres, etc..
Les prix varient de 150 à 500 DA l'unité. Des tables de fortune sont installés anarchiquement le long des rues, créant un énorme désordre perturbant tant la circulation piétonne que celle routière. Les vendeurs de pétards sont là depuis déjà deux semaines. Les prix oscillent entre 5 et 10 000 DA pour certaines fusées. Leurs formes mais surtout l'intensité de leur détonation, attirent la plupart des jeunes et mêmes des adultes qui n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour satisfaire cette dangereuse envie.
Les tables sont bien achalandées, offrant aux passants toute une gamme de produits pyrotechniques, du henné et même de l'encens.
Durant le week-end, la demande double. Dans certaines rues commerçantes, à l'image de celle d'Ibn Khaldoun (ex-rue Gambetta), ou du côté du marché populaire d'El-Hattab ou encore aux alentours du marché couvert du centre-ville d'Annaba, l'anarchie a atteint son comble. Souvent, des passants sursautent parce qu'un pétard venait d'être allumé par des inconscients. Il y a urgence en la demeure car la chasse des divers circuits de distribution de ce genre de marchandise est plus qu'urgente pour éviter l'irréparable.
A titre d'exemple, à Annaba, en 2019, plus de 100 personnes, tous âges confondus, ont été blessées par des produits pyrotechniques. Certains ont perdu des doigts de la main ou même un œil, sans compter les différentes brûlures causés par ces produits dangereux.

Nabil Chaoui



الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Région de Distribution Alger | Concessions de Distribution d'Alger, Direction de Distribution d'El Harrach, Chargé de Communication | N° 1374 | 14 OCT. 2020

Direction de Distribution d'EL-HARRACH

Communique

Coupure Programmée de l'électricité au niveau de la commune de BORDJ EL KIFFEN

La Direction de Distribution d'El-Harrach informe ses clients qu'une coupure de l'**électricité** est programmée :

Le **Dimanche 18 Octobre 2020**, à partir de **08h30 jusqu'à 14h00 ;** pour motif **«Mutation transformateur».**

Cette coupure concernera la commune de **BORDJ EL KIFFEN**, et affectera la localité suivante :

- Lotissement Beredouane.

La R.D.A / Direction de Distribution d'El-Harrach, s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition, pour toute information, le numéro du *C*entre de *C*ontact *3303*, joignable 24h/24, 7j/7.

Le Jeune Indépendant du 18/10/2020/ ANEP N° 2016016833

الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Région de Distribution Alger | Concessions de Distribution d'Alger, Direction de Distribution d'El Harrach, Chargé de Communication | N° 1375 | 14 OCT. 2020

Direction de Distribution d'EL-HARRACH

Communique

Coupure Programmée de l'électricité au niveau de la commune de BORDJ EL KIFFEN

La Direction de Distribution d'El-Harrach informe ses clients qu'une coupure de l'**électricité** est programmée :

Le **Lundi 19 Octobre 2020**, à partir de **08h30 jusqu'à 17h00 ;** pour motif **«Travaux Basse Tension».**

Cette coupure concernera la commune de **BORDJ EL KIFFEN**, et affectera la localité suivante :

- Ferme de Mellouli.

La R.D.A / Direction de Distribution d'El-Harrach, s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition, pour toute information, le numéro du *C*entre de *C*ontact *3303*, joignable 24h/24, 7j/7.

Le Jeune Indépendant du 18/10/2020/ ANEP N° 2016016791

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
NIF : 410002000016085
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N° 14/2020

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 15/09/2015 portant réglementation marchés publics et des délégations de service public, le Wali délégué de Draria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°05/CAD/WA/2020 après infructuosité des deux avis d'appels d'offres avec exigence de capacité minimales N°03/CAD/WA/2020 du 19-04-2020 et le N°07/CAD/WA/2020 du 16 et 19/07/2020.

Ces avis de consultation sont publics dans le quotidiens le JEUNE INDEPENDANT et ECHOUROUK en date du 02-09-2020 relatif au Projet : Revêtement des routes des zones d'ombres à travers la C.A de Draria des lots suivants :

Lot N°01 : Revêtement de la voirie de Haouche Sandra-Commune d'EL Achour.
Lot N°02 : Revêtement de la voirie de Haouche Nekkab-Commune d'EL Achour.
Lot N°08 : Revêtement route Houche Boulahdjar sur un linéaire de 500 M-Commune de Baba Hassen

Suite aux réunions de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres tenues en date du 09-09-2020 et 20-09-2020, les lots n° 01 et N° 02 et Lot N° 08 visés plus hauts ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires selon les résultats suivants :

Désignation	Entreprise	Note Technique	Montant en TTCDA	Délai de réalisation	Critère de choix
Lot N01 : Revêtement de la voirie de Haouche Sandra-Commune d'EL Achour.	ETP LOUIFI FATHI NIF: 798605019000618	46/60	5.779.116,00	02 Mois	Offre qualifiée techniquement
Lot N°02 : Revêtement de la voirie de Haouche Nekkab-Commune d'EL Achour.	EPE/SPA EGUVA NIF: 099916000616877	46/60	6.681.754,80	01 Mois	Offre la moins disante, la plus consistante financièrement
Lot N°08 : Revêtement route houche Boulahdjar sur un linéaire de 500 M-Commune de Baba Hassen	ETP GHEBACHE NABIL NIF: 185191600623167	43,25/60	5.967.612,00	08 Mois	Offre qualifiée techniquement

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de la Circonscription Administrative de Draria au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire à l'effet de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et offres financières conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Le recours est introduit dans les dix(10) jours à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés de la Willaya d'Alger, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 18/10/2020/ ANEP N° 2016016700

TENNIS/ALGÉRIE : LE PRÉSIDENT DE LA FAT, MOHAMED BESSAAD RÉTABLI DANS SES DROITS PAR LA MJS

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de lever la "suspension provisoire" dont a fait l'objet depuis quelques mois, le président de la Fédération algérienne de Tennis (FAT), Mohamed Bessaad, a appris l'APS, vendredi, auprès d'une source proche du MJS."M. Bessaad reprend son poste à la tête de l'instance fédérale, après avoir été victime d'une décision arbitraire pour des motifs non réglementaires" a précisé la même source à l'APS. M. Bessaad, avait été, rappelle t-on, suspendu à titre provisoire en décembre 2019 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, pour " mauvaise gestion", une suspension qui a valu à la
FAT, de connaitre grave crise, au cours de laquelle trois membres du Bureau fédéral, ont été nommés " à titre intérimaire" à la tête de l'instance fédérale, en l'occurrence respectivement, Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar.

HANDBALL / COUPE DE L'EMIR DU QATAR : SLAHDJI SACRÉ AVEC AL DUHAIL SC

LE GARDIEN de but algérien, Abdelmalek Slahdji, a remporté la Coupe de l'Emir du Qatar de handball, avec son club Al Duhail SC en s'imposant devant Al Wakrah SC sur le score de 31 à 29 (mi-temps:
16-10), vendredi à Doha.C'est le deuxième titre de suite de Slahdji avec Al Duhail SC cette
saison, après la Coupe du Qatar décrochée le 2 octobre dernier face au même adversaire (32-29).
Slahdji (36 ans), avait rejoint la formation qatarie en juillet 2019, avec qui il a disputé le Championnat du monde des clubs. Considéré comme l'un des meilleurs portiers de sa génération, Slahdji (70 sélections) avait mis fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2015 qui s'est déroulé au Qatar, après avoir remporté le Championnat d'Afrique avec la sélection algérienne en 2014. Il avait porté le maillot d'Al Sadd lors de la saison sportive 2014-2015, durant laquelle il avait joué la finale de la Coupe du monde des clubs.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR : L'ALGÉRIENNE INÈS IBBOU ÉLIMINÉE EN QUARTS DE FINALE

LA TENNISWOMAN
algérienne Inès Ibbou a été éliminée vendredi d'un tournoi international féminin, qui se déroule du 12 au 18 octobre sur les courts en surface rapide de Monastir (Tunisie), après
sa défaite en quarts de finale contre la Polonaise Weronika Falkowska (6-1, 6-2).La championne d'Afrique "juniors" de 2015 a été outrageusement dans ce match, et c'est en toute logique qu'elle s'est inclinée en deux sets, au bout d'une heure et neuf minutes de jeu. Au prochain tour, la Polonaise de 20 ans affrontera la gagnante du match mettant aux prises la Russe Anna Ukolova et l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers, tête de série N2.Une deuxième sortie précoce donc pour Ibbou, qui avait abandonné sur blessure lors d'un précédent tournoi à Monastir. C'était le 7 octobre courant, au premier tour du tableau simple, alors qu'elle affrontait la Brésilienne Rebecca Pereira.

LFP :

Le Camerounais Rooney a présenté une attestation de joueur internationale falsifiée

La commission de discipline de la LFP, qui a été destinataire d'une plainte formulée par la direction du MC Alger accusant son attaquant camerounais Rooney, d'avoir falsifié l'attestation de joueur international, devrait trancher en faveur du vieux club algérois.



Convoqué par ladite commission en fin de semaine passée, le joueur en question n'a pas répondu à la convocation, contrairement aux représentants du vieux club de la capitale qui se sont présentés au siège de la LFP avec un solide dossier dans les bagages. Si l'on se réfère au président de la commission de discipline, Maître Benmesbah, «Rooney a bel et bien falsifié l'attestation qu'il a jointe à son dossier pour obtenir sa licence quand il avait atterri au MCA lors de l'été 2019». Cependant, jusque-là, aucun verdict n'a été encore prononcé par la commission qui a convoqué une seconde fois le joueur pour entendre sa version dimanche. Mais Rooney devrait encore une fois briller par son absence, après que son avocat ait décidé de porter l'affaire à la FIFA.Sur un autre registre, Le MCA a quitté jeudi matin Mostaganem où il effectuait son second stage de préparation d'avant saison. Le Doyen se trouve en effet à peu près à la moitié de sa phase préparatoire avant la reprise du championnat et selon son entraineur Nabil Neghiz la situation exceptionnelle de l'année 2020 l'a obligé à travailler avant tout sur le physique afin que tout le groupe retrouve la forme. Concernant les conditions de travail à Mostaganem à l'hôtel AZ Montana, complexe équipé notamment de deux terrains de football et où sont passés le CRB, la JSK et se trouve actuellement l'USMA, il s'est dit satisfait de la qualité de ce site. Cependant il déplore l'absence d'installations propres au club. L'entraineur qui affiche de grandes ambitions en cette année de centenaire du Mouloudia a indiqué, en outre, que le mercato qui n'est pas fini, puisqu'il attend encore deux joueurs pour compléter son effectif, et ce, en plus de l'attaquant Bilel Bensaha, qui devait signer hier un contrat de prêt d'une année avec option d'achat en provenance de l'ES Tunis. En effet, l'attaquant qui a été aidé par le Mouloudia afin de rentrer au pays via les frontières terrestres, a dû attendre la fin du stage du club à Mostaganem, jeudi, pour officialiser sa signature. Par ailleurs, l'autre joueur ciblé par l'entraineur Neghiz, à savoir le milieu récupérateur Messala Merbah, venu aussi de Tunisie, a fait faux bond en rejoignant l'ES Sétif.

Officiel : West ham casse sa tirelire pour un prêt de Said Benrahma

ALORS que le mercato est terminé depuis le 5 octobre en Angleterre, les clubs de Premier League peuvent jusqu'à demain aller piocher en Championship pour se renforcer. C'est dans ce cas précis que West Ham a sorti un très gros chèque pour attirer le milieu offensif algérien Saïd Benrahma. Recruté pour 1,8 M€ par Brentford à l'OGC Nice dans l'indifférence générale en 2018, Saïd Benrahma s'est rapidement fait un nom en Championship. En deux saisons, le milieu offensif algérien, passé notamment par Châteauroux et le Gazélec Ajaccio, a brillé de mille feux au sein de la ruche des Bees. Avec 11 buts et 16 passes décisives pour sa première saison de l'autre côté de la Manche, puis 17 buts et 9 passes décisives l'an passé, l'ancien Niçois a tapé dans l'œil de nombreux clubs de Premier League. Mais aucun d'entre eux n'est réellement passé à l'offensive durant ce très curieux mercato estival. Et c'est finalement après la fin du marché global des transferts que l'international algérien (5 sélections), qui a participé aux deux derniers matches des Fennecs, a trouvé chaussure à son pied. Et à 25 ans, le droitier va enfin découvrir l'élite du football anglais. Il passe de l'ouest à l'est de Londres !
C'est West Ham qui a raflé la mise contre un chèque d'un montant supérieur à 30 M€ selon les médias anglais. Les Hammers, 10es du classement de Premier League et sur deux succès probants face aux Wolves (4-0) et aux Foxes (3-0), récupèrent ainsi un joueur très technique et surtout décisif dans les vingt derniers mètres. De bon augure pour tenter de briller dans un championnat qui s'annonce plus disputé que jamais. Arrivé à Brentford en 2018, un club avec lequel il a disputé 90 matchs et inscrit 30 buts toutes compétitions confondues, Said Benrahma, 25 ans, voit enfin son rêve d'évoluer en Premier League se réaliser, et rejoint donc ses deux compatriotes Riyad Mahrez (Manchester City) et Islam Slimani (Leicester City).

Sélection nationale U20 : 19 binationaux en stage bloqué du 22 au 25 octobre, à Sidi-Moussa (FAF)

DIX-NEUF JOUEURS algériens issus de l'émigration et relevant encore de la catégorie des moins de 20 ans effectueront un stage bloqué du 22 au 25 octobre courant au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Un groupe sélectionné exclusivement dans le championnat de France, grâce au travail de FAF-Radar : la structure établie en France, qui se charge de la prospection et du suivi des jeunes joueurs algériens évoluant à l'étranger. Avec cinq joueurs sélectionnés, l'Olympique de Marseille est le club le mieux représenté dans cet effectif, devant le Paris Saint-Germain (3), le HSC Montpellier (2), l'AS Nancy-Lorraine (2) et les Girondins de Bordeaux (2), au moment où d'autres formations, comme le RC Lens, le Stade de Reims, le SC Amiens, le FC Sochaux et le FC Valenciennes ne comptent qu'un seul joueur. Liste des joueurs sélectionnés : Zitouni Lyès (SC amiens), - Oufella Massinissa (PSG), Aidani Yanis (PSG), Touati Hussayn (PSG), Tbahritir Redouane (Stade de Reims), Pellissard Jessim (FC Sochaux),- Oudjani Adem Ahmed (RC Lens), Boutouatou Aymen Abdelkrim (FC Valenciennes), Aggoune Mohamed Mansour (FCG Bordeaux), Gharnou Walid (FCG Bordeaux), Khetir Abbès (O. Marseille), Kada Joakim (O. Marseille), Baâloudj Mehdi Lokmane (O. Marseille), Ressa Yacine (O. Marseille), Hadjem Yanis Ahmed (O. Marseille), Ghilas Mokhtar (HSC Montpellier), Nacer Chouiter Selman (HSC Montpellier), Mehenni Farès (AS Nancy-Lorraine), Lamrani Enzo (AS Nancy-Lorraine).

L'EN « VERSION BELMADI » EST-ELLE LA MEILLEURE ?

Les Algériens unanimes : Belmadi "is the best"

Au-delà de la série officielle de 19 matchs (20 officieusement) sans défaite, l'équipe nationale version Belmadi affiche d'autres statistiques qui prouvent qu'elle a basculé dans une nouvelle dimension depuis que l'ancien international algérien a pris les rênes techniques.



On restera à l'abri des comparatifs des époques avec les exploits accomplis et les émotions qu'elles ont pu procurer. Notamment la génération 82 et celle qui a remporté le premier sacre africain de l'Algérie en 1990. Le retour des Verts aux devants de la scène footballistique était avec la qualification à la Coupe du Monde 2010 puis celle de 2014 quand elle a pu atteindre le premier tour pour la première fois de son histoire. On optera donc à l'opposition des passages de Rabah Saâdane, Vahid Halilhodžić, Christian Gourcuff et, pour finir, Djamel Belmadi qui étaient tous debout plus de 20 fois sur la touche. Les pigistes Abdelhak Benchikha, Milovan Rajevac, Georges Leekens, Lucas Alcaraz et Rabah Madjer, n'ayant pas eu une longévité qui permette le rapprochement, ne sont pas inclus dans cette analyse qui considère différents stat' principales : pourcentage de victoires, ratio buts marqués et buts concédés par match, l'invincibilité, les clean sheets et les résultats en tournois continentaux et internationaux. Dans ce quartet, il a comme un veto. Une carte qui gagne à tous les coups : le sacre de la CAN-2019 que Belmadi a décroché, avec brio et sans contestation aucune, pour ce qui était sa première compétition majeure. Dans ce registre, celui qui vient derrière est Rabah Saâdane qui a atteint le carré d'as lors de l'édition 2010 de la Coupe d'Afrique des nations en Angola. c'était avant de chuter lourdement contre l'Egypte (4-0) en demies et cédant la 3e place au Nigéria (défaite 1-0) dans le match de classement.En 2013, Halilhodžić a été sorti dès le premier tour en terminant dernier (1 point) dans une poule assez relevée qui comptait la Côte d'Ivoire, le Togo et la Tunisie. Son successeur, Christian Gourcuff a, de son côté, été éliminé en quarts de finale par la Côte d'Ivoire (3-1), futur vainqueur de l'épreuve en 2015. Avec leur statut de huitième-de-finalistes de la Coupe du Monde 2014, les Fennecs faisaient partie des favoris. Beaucoup pensaient qu'ils avaient tous les atouts pour aller loin. Mais il n'était pas de la trompe des Eléphants.Il faut reconnaître que sous les ordres de l'actuel entraîneur du FC Nantes, les Algériens surclassait leurs concurrents en éliminatoires et en amical. Problème : l'adversité n'était pas la même. Les camarades de Riyad Mahrez pouvaient marquer jusqu'à 7 buts dans une seule rencontre. Mais c'était contre la Tanzanie, les Îles Seychelles et le Lesotho qui sont des équipes de 4e catégorie de la zone CAF. Leurs résultats contre les homolgues d'un certains calibre en témoigne. N'empêche, lors de l'ère Gourcuff, l'Algérie marquait 2.38 buts/match (50 en 21 productions) en moyenne contre 2 buts/match (44 en 22 tests) pour El Khadra version Belmadi. Pour leurs parts, Halilhodžić et Saâdane tournaient à 1.73 but/match (52 en 30 rencontres) et 1 but/match (33 en autant de sorties) respectivement. Certes, Yacine Brahimi & cie déroulaient du temps de Gourcuff. Mais certaines affiches ressemblaient plus à des balades que des batailles comme celles menées par Belmadi et son commando depuis 2 années maintenant. Par ailleurs, c'est l'ancien driver d'Al Duhail qui a la meilleure stat' pour ce qui est de la chaine des empoignades (19) dans lesquels les Algériens ont fait mouche au moins une fois. Derrière lui, on retrouve le Bosnien avec 16 explications sans score vierge contre 5 pour Gourcuff et Saâdane loin derrière. Pour contrebalancer, il y a aussi l'aspect défensif. Dans ce domaine, Belmadi affiche les meilleurs chiffres: 15 buts concédés en 23 rencontres soit un ratio de 0.65 but encaissé/match. L'autre trio fait moins bien avec 0.9 pour Halilhodžić, 1 but pour Gourcuff et 1.09 pour Saâdane. A ce jeu, c'est le plus petit qui est le plus efficace. D'ailleurs, c'est cette solidité qui a permis aux Dz de devenir champions d'Afrique en Egypte à l'issue de la CAN-2019 dans laquelle ils avaient la comeilleure arrière-garde avec le Sénégal. Le Keeper Raïs M'Bolhi n'est allé chercher le ballon au fond de ses filets que par deux fois. C'était contre les Ivoiriens (dans le jeu) en quarts et les Nigérians (sur penalty) en demie.Qui dit défense, dit aussi cage inviolée. La meilleure chaîne porte la griffe de… Belmadi (4 clean sheets consécutifs) contre 3 pour Saâdane et Gourcuff. Pour le bilan global dans cet exercice, l'actuel driver des Guerriers du Sahara remporte le concours haut la main avec 12 explications sans craquer sur les 22 (54%) suivi de V.H (40% avec un 12/30) puis Saâdane (39% avec un 13/33) et Gourcuff (28% avec 6/12). Arithmétiquement, footballistiquement et émotionnellement, Belmadi domine la plupart des secteurs comparé à ceux qui l'ont précédé. Certes, la qualification, sous Halilhodžić, pour le second tour du 2e tour du Mondial 2014 au Brésil peut venir peser. Ça serait compréhensif, mais ce que l'ex-sociétaire de l'Olympique Marseille est en train de bâtir ne peut pas passer inaperçu. L'homogénéité de l'équipe est là. Mais, par-dessus tout, il y a la mentalité de la gagne qu'il a pu inculquer en reprenant des troupes démotivés et groggys par les passages ratés des techniciens après Gourcuff. Avec Belmadi, Ismaël Bennacer et ses camarades gagnent 72.72% de leurs matchs. Sur la durée, Gourcuff a pu remporter 61.90% des siens alors que Halilhodžić affiche un taux de 60 % et Saâdane présente une proportion de 45%. L'impact qu'a eu l'ex-sélectionneur du Qatar est indéniable. Et les chiffres ne trompent pas. Belmadi est l'homme providentiel. A ne pas en douter. Reste désormais à signer une qualification pour la CDM 2022 au Qatar qui lui tient à cœur. S'il maintient la constance, l'aboutissement devient inévitable. In ''La Gazette du fennec''

EQUIPES NATIONALES : ABOUD, « QUATRE PAYS VEULENT JOUER L'ALGERIE »

ALORS qu'une rumeur annonçait hier une demande de l'équipe d'Italie pour un match amical avec les verts, le responsable de la communication de la FAF a donné ce matin le nom des quatre pays ayant émis une demande officielle. Selon Salah Bey Aboud, dans une déclaration à la radio nationale, La Belgique, les Pays-Bas, la Croatie et les États-Unis sont les pays non-africains, intéressés pour l'organisation d'un match face aux Verts. Cependant, rappelons qu'en 2019, Kheireddine Zetchi avait évoqué un intérêt de la Squadra Azzura, sans qu'il n'y ait eu de suite.

OLYMPIQUE LYONNAIS : RUDI GARCIA FAIT LES ÉLOGES DE "BENLAMRI ET LE QUALIFIE DE GUERRIER

DJAMEL EDDINE Benlamari a été encensé par son entraineur, Rudi Garcia, l'ayant qualifié de "guerrier" pendant sa conférence de presse, vendredi. ''J'aime aussi ce que va nous apporter Benlamri, même s'il n'est pas encore prêt physiquement. C'est un guerrier" a assuré le coach de l'O Lyonnais pendant la conférence d'avant-match contre le Racing Club de Strasbourg. Le stoppeur de 30 ans avait rejoint l'OL au dernier jour du mercato, en provenance d'Arabie saoudite, où il était rupture de ban avec les dirigeants de son ancien club, Al-Shabab. L'ancien rempart défensif du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie a paraphé un contrat d'un an avec l'OL, avec une deuxième année en option. Cependant, et sans club jusqu'au 5 octobre, Benlamri n'a pas été convoqué par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour affronter en amical le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2), les 9 et 13 de ce mois, respectivement en Autriche et aux Pays-Bas.

MONTPELIER : DELORT DE NOUVEAU POSITIF À LA COVID-19

L'ATTAQUANT International algérien, Andy Delort, touché une première fois par la Covid-19 le mois d'août dernier, a de nouveau été testé positif au Coronavirus, lors de son retour à Montpellier après la trêve internationale. C'est le cas aussi de son entraineur Michel Der Zackarian et sept de ses coéquipiers en club. Au total le MHSC compte 12 cas de coronavirus au sein de son effectif (staff compris). Delort a été testé positif, ce vendredi, après avoir passé le test PCR. Compte tenu de la période d'incubation, l'Algérien a été infecté peu de temps avant de rallier le rassemblement des Verts en Autriche ou même pendant le stage (période d'incubation de 3 à 5 jours et peut s'étendre jusqu'à 14 jours).

ITALIE : L'ENTRAINEUR DE CAGLIARI LOUE LES QUALITÉS DE L'ALGÉRIEN ADAM OUNAS

L'ENTRAINEUR de Cagliari, Serie A/Italie, Eusebio Di Francesco a loué les qualités du milieu de terrain offensif international algérien Adam Ounas, transféré dans les dernières heures du mercato estival à titre de prêt de Naples, avec option d'achat, estimant qu'il apporte beaucoup à son nouveau club." Ounas a des compétences importantes", a indiqué Di Francesco à Radiolina, et "des qualités uniques et apporte beaucoup à l'effectif de Cagliari. Bon en un contre un, il envoie ses coéquipiers face au but et augmente la qualité technique du groupe".

MASCARA

Lancement des festivités de commémoration de la journée nationale de l'émigration

LES FESTIVITÉS de commémoration de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 59e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, ont été lancées samedi dans la wilaya de Mascara.
La cérémonie de célébration de cet anniversaire, présidée par le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayant droits au nom du ministre du secteur, sous le slogan « insurrection des libres au pays du colonisateur », se déroule en présence des autorités de la wilaya et de membres de la famille révolutionnaire.
A cette occasion, une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhada de la Glorieuse Guerre de libération nationale a eu lieu au carré des martyrs de la ville de Mascara, marquée par une oraison présentée par le représentant de la famille révolutionnaire de la wilaya.
La délégation officielle a également visité une exposition historique sur l'événement à la maison de la culture « Abiras Ennaciri » par le Musée régional des Moudjahid de Tlemcen, avec la participation des musées de la wilaya qui lui sont rattachées.
Le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayant droits a présidé, au nom du ministre du secteur à la salle de conférences de la maison de la culture « Abiras Ennaciri », l'ouverture des travaux d'une conférence historique organisée à cette occasion par le Centre national des études et de la recherche sur le mouvement national et la révolution du « 1er novembre 1954 » avec la participation d'universitaires et chercheurs en histoire.

R.R

BOUMERDES

Le ministre de l'Habitat donne un délai d'une semaine pour la relance de tous les projets de logement à l'arrêt

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a mis l'accent samedi à Boumerdes, sur la nécessité de relancer tous les projets de logement à l'arrêt dans la wilaya, dans un délai maximum d'une semaine.
Le ministre qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a insisté sur la relance de tous les programmes de logement, toutes formules confondues, lesquels accusent un retard.
A ce propos, le ministre a accordé un délai d'une semaine aux responsables du secteur d'Habitat dans la wilaya, en vue de remédier aux obstacles et relancer ces projets.
Pour ce qui est de la formule location-vente (AADL), le ministre a exigé des responsables du secteur dans la wilaya, d'« aider les promoteurs, les souscripteurs et l'Administration, à trouver les solutions idoines, à même de satisfaire les souscripteurs ».

R.R

EL BAYADH

Le cas des 625 marchés non exploités sera tranché l'année prochaine

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé avant-hier, à El Bayadh que le cas des 635 marchés du pays, réalisés dans le passé et qui demeurent encore non exploités pour différentes raisons, sera tranché en 2021.



Lors d'une visite aux nombreuses structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que la situation des marchés non exploités « sera tranchée l'année prochaine. »
La situation des marchés non exploités au niveau national « sera tranchée de concert avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ce, à travers une solution sur la manière de les exploiter », a-t-il fait savoir.
« L'Etat ne construira plus, à l'avenir, de marchés au niveau des wilayas », a souligné M. Rezig qui a appelé, ceux qui s'intéressent à ce domaine à investir dans ce créneau et de prendre l'initiative pour réaliser ce genre d'espaces et les exploiter.
Le ministre a déclaré, à ce propos, que « des facilités leurs seront accordées par les services de la wilaya avec, en prime, un accompagnement des services du commerce. »
Kamel Rezig a déclaré, d'autre part, qu'« il sera procédé prochainement à la levée du gel sur le registre de commerce concernant les produits alimentaires », citant, à ce propos, quatre projets en lien avec la réalisation de laboratoires de contrôle de la qualité au niveau des wilayas d'El Bayadh, de Boumerdes, de Tipasa et d'Aïn Defla.
« Ces projets ont été gelés dans le passé. Le ministère vient de prendre des mesures au niveau du Gouvernement pour relancer ces projets de construction des quatre laboratoires en 2021 », a expliqué, à ce propos, le ministre, relevant l'existence d'une correspondance qui a été adressée au ministère des Finances pour la levée du gel.
M. Rezig a annoncé également l'élaboration, en cours, d'une carte nationale relative aux différentes aires de stockage publiques existantes à travers le pays qui sera achevée avant la fin de l'année en cours, signalant que cette opération vise à identifier et maîtriser tous le moyen de stockage, à l'instar de la chaîne de froid.
A cet effet, le ministre a mis en exergue l'importance de cette carte aux fins d'exploiter ses données par les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie, notamment pour apporter des solutions idoines aux différents problèmes qui se posent sur le terrain.
La visite du ministre dans la wilaya d'El Bayadh a été marquée également par l'inspection du projet de réalisation d'un « dock silo » de céréales d'une capacité de 10.000 tonnes au chef-lieu de la wilaya. Le ministre s'est rendu également à l'unité relevant du complexe public des industries alimentaires « Agrodiv » où il a salué les efforts des gestionnaires du complexe pour avoir assuré la disponibilité des produits alimentaires de qualité et affiché des prix raisonnables. Kamel Rezig a tenu, à l'occasion de sa visite dans cette wilaya des Hauts plateaux, une rencontre avec les fonctionnaires de la direction du commerce de la wilaya où il a salué les efforts qu'ils ont fourni durant cette période de pandémie du coronavirus et honoré des membres de la famille de commerçants de la wilaya décédés après avoir contractés ce virus.
Le ministre s'est enquis du projet de réalisation et d'aménagement du marché d'El Bayadh de fruits et légumes et d'habillement et de vente de voiture, qui sera bientôt réceptionné.
Le ministre a mis l'accent sur l'importance de créer des postes d'emploi et sur la nécessité de la commune de disposer de ressources financières, avant de clore sa visite dans la wilaya par la tenue d'une rencontre avec les opérateurs économiques, les associations professionnelles pour écouter leurs préoccupations. **R.R**

AÏN TÉMOUCHENT

Le Mouvement El-Islah soutient l'amendement constitutionnel « porteur des revendications des Algériens »

LE PRÉSIDENT du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini a affirmé vendredi depuis Aïn Témouchent que sa formation politique appelle à voter « oui » pour l'amendement de la Constitution, car « porteur des véritables revendications exprimées par les Algériens ».
S'exprimant lors d'un meeting populaire animé à la bibliothèque publique principale « Malek Bennabi », au titre du 10e jour de la campagne référendaire, M. Ghouini a indiqué que « le Mouvement El-Islah appelle à voter « oui » pour cette nouvelle Constitution, car nous avons relevé que son contenu englobe plusieurs points positifs de même qu'il est porteur des revendications urgentes de l'ensemble des Algériens et des Algériennes ».
L'amendement de la Constitution inclut « des revendications exprimées par les citoyens durant le Hirak populaire et d'autres présentées par la classe politique, pour lesquelles différents acteurs de la société civile (syndicats et associations) ont milité », a ajouté M.Ghouini. Pour le président du Mouvement El-Islah, « l'Algérie nouvelle passe, inéluctablement, par une nouvelle Constitution qui exige des Autorités publiques du pays de procéder à l'introduction d'amendements dans plusieurs lois afin de les adapter à ses exigences ». M. Gouini a mis l'accent sur l'importance du document de la nouvelle Constitution, soumise à référendum populaire le 1er novembre prochain « notamment en ce qui concerne la dynamisation du rôle de la société à travers sa participation par des propositions, sa présence aux délibérations et sa contribution à la prise de décision au niveau local », qualifiant la constitutionalisation de l'Observatoire national de la société civile « d'acquis important ».
Le président du mouvement El-Islah a évoqué « les différents points positifs contenus dans le document de la Constitution visant le renforcement de l'indépendance de la Justice, la consécration du principe d'alternance au pouvoir, l'équilibre et la séparation des pouvoirs et la prévention et la lutte contre la corruption et autres ».

R.R

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa **sixième** édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.
Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1 er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

Le Jeune Indépendant du 18/10/2020 -ANEP0067

Le musée du jeu vidéo ouvre ses portes à Bruxelles



Le Pixel Museum, musée du jeu vidéo, ouvrira ce samedi au public dans l'hôtel des Douanes, sur le site de Tour et Taxis à Bruxelles. Il s'agira du premier musée à être dédié aux jeux vidéo en Belgique, affirment les responsables du projet. Il en existe seulement sept dans le monde, selon l'équipe du Pixel Museum.

Les visiteurs pourront découvrir, du jeudi au dimanche, une collection qui retrace l'histoire du jeu vidéo. Elle compte quelque 250 machines, dont certaines n'ont jamais été commercialisées en Europe, et plus de 2.000 pièces qui seront régulièrement renouvelées. Le musée permettra aux visiteurs de jouer sur plus de 50 consoles et bornes.

Le Pixel Museum repose sur la collection de Jérôme Hatton, un passionné de jeux vidéo qui a amassé plus de 20.000 pièces, parmi lesquelles des consoles, des jeux, des accessoires et des objets dérivés. Il a créé en 2011 l'association Ludus Institut, dont l'objet est la promotion et le partage du patrimoine vidéoludique.





Il a de plus ouvert en 2012 à Strasbourg (France) la Ludus Académie, une école supérieure privée de formation au développement des jeux vidéo.

Une deuxième école a été installée à Bruxelles en 2013. Le Musée du Jeu Vidéo s'était dans un premier temps installé en 2017 à Schiltigheim, près de Strasbourg, mais il a été fermé en juillet dernier en l'absence de perspective d'évolution. Début 2021, il prendra ses quartiers définitifs dans les Sheds de Tour et Taxis, où il bénéficiera d'un espace plus grand que dans l'hôtel des Douanes.

Un nugget de poulet envoyé dans l'espace



UN NUGGET DE POULET a été envoyé dans l'espace au moyen d'un ballon météo, rempli d'hydrogène et équipé d'une caméra, dans le cadre d'une action commerciale.Le lancement, organisé -à une date non précisée- à l'occasion du 50e anniversaire de la chaîne britannique de supermarchés Iceland, a eu lieu près du siège au pays de Galles, en collaboration avec les spécialistes de Sent Into Space, qui se présentent comme leaders du "marketing spatial". Le morceau de poulet s'est envolé à plus de 33.500 mètres d'altitude.

Voici l'adolescente aux plus longues jambes du monde



MACI CURRIN, 17 ans, originaire du Texas, a battu deux records du monde: elle est à la fois la femme et l'adolescente ayant les plus longues jambes du monde.

Sa jambe gauche mesure 135.267 cm tandis que sa jambe droite mesure 134.3 cm.

"Je suppose qu'elle a une sorte de gène qui lui donne cette taille", explique sa mère dans une vidéo. Maci Currin mesure, en tout, un mètre 80.

En grandissant, Maci a arrêté de se soucier de ce que les gens pensaient d'elle. "Et une fois que j'ai arrêté de m'en inquiéter, je n'ai plus été affectée par rien", confie-t-elle au Livre des records.

Maci s'éclate sur les réseaux sociaux: elle a 1,7 million d'adeptes sur Tik Tok et 50.000 autres sur Instagram. "J'espère que les femmes de grande taille pourront voir que la taille est un cadeau. Elles ne doivent pas avoir honte d'être grande."

Le saviez-vous ?

LE POURCENTAGE DE SALARIÉS ENGAGÉS, C'EST-À-DIRE QUI SE LÈVENT LE MATIN AVEC UN SOURIRE N'EST QUE DE 11%

FRANCE

Un escape game met en scène le kidnapping d'Emmanuel Macron et propose de le "tuer"

À TOULOUSE, en France, un escape game met en scène un scénario de kidnapping du président de la République Emmanuel Macron. À la fin du jeu, trois choix sont possibles pour les joueurs: le libérer, le poursuivre en justice, ou le tuer.

Cette dernière proposition a provoqué une polémique sur les réseaux sociaux. L'escape game imaginé par une ancienne "Gilet Jaune" existe depuis un an. Mais depuis un article publié vendredi par la Dépêche du Midi, le jeu a suscité de nombreuses réactions. La raison? L'un des scénarios proposés.

Les joueurs doivent faire face au kidnapping du président de la République française.



Après le passage dans plusieurs salles où l'on retrouve des références polémiques au quinquennat du chef de l'État, comme le coffre d'Alexandre Benalla, les joueurs arrivent dans la dernière pièce et doivent faire un choix. Libérer Emmanuel Macron, le juger et le mettre en prison ou le tuer.

Dans cette dernière salle, au moment de faire ce choix, les joueurs ont devant eux l'effigie d'Emmanuel Macron. "Il est un petit peu abîmé.

Il y a du sang", décrit Camille, la gérante. "Je ne pense pas que le message soit clairement 'Kidnappez Manu et faites n'importe quoi avec le président.' J'ai fait de l'ironie avec des choses qui sont factuelles et des choses qui me semblent parfois aberrantes."

Menaces de mort et de viol

"Le fait de proposer de le tuer, c'est plus un exutoire jouissif. Et il y a aussi un côté sociologique. Je ne le proposais pas au début. Depuis que je le propose, ils le choisissent d'eux-mêmes.

Je pense que ça veut aussi dire quelque chose sur la légitimité du Président à un moment donné", se justifie-t-elle. "En aucun cas on ne cherche à atteindre réellement mais plutôt symboliquement au Président de la République", ajoute-t-elle dans La Dépêche du Midi, invoquant le droit à la satire. La gérante de l'escape game a reçu des menaces de mort et de viol. Après cet emballement médiatique et les critiques autour de son établissement, elle envisage de modifier le scénario de la mort du président en le remplaçant par une simple destitution.

Plateforme Intel Xeon de 3e génération, "Ice Lake", conçue pour "l'informatique confidentielle"

Technologie : Alors que la bataille entre Intel et AMD s'intensifie sur le marché des serveurs, Intel positionne les puces Xeon "Ice Lake" comme le bon choix, où la confidentialité et l'intégrité des données sont la priorité.



Le domaine des puces bouge depuis des années maintenant dans tous les domaines. L'outsider AMD fait des progrès sur les ordinateurs de bureau, les appareils mobiles et les serveurs. L'EPYC d'AMD propose des progrès notables par rapport au Xeon d'Intel. Mais voici que la troisième génération des Xeon, les puces Ice Lake Xeon, son annoncées. Avec comme mots d'ordre la confidentialité et l'intégrité des données.

L'idée c'est que les données peuvent être protégées lorsqu'elles sont sur un disque ou circulent sur un réseau. Mais les données conservées en mémoire peuvent être interceptées et altérées.

Voici donc les Intel Software Guard Extensions (SGX), une technologie qui peut être utilisée pour protéger jusqu'à 1 téraoctet de code et de données dans des zones de mémoire appelées enclaves. Quel est le degré de sécurité du SGX ? Microsoft affirme qu'il s'agit de "l'environnement d'exécution de confiance le plus étudié, le plus mis à jour et le plus testé pour le traitement confidentiel des centres de données" et qu'il possède la plus petite des surfaces d'attaque.

CHIFFREMENT COMPLET DE LA MÉMOIRE

"La protection des données est essentielle pour en extraire de la valeur, et grâce aux capacités de la prochaine plateforme Xeon de troisième génération, nous aiderons nos clients à résoudre leurs problèmes de calcul de données les plus difficiles tout en améliorant la confidentialité et l'intégrité des données. Cela prolonge notre longue histoire de partenariat à travers l'écosystème pour stimuler les innovations en matière de sécurité", a déclaré Lisa Spelman, vice-présidente d'Intel au sein du groupe des plates-formes de données et directrice générale du groupe Xeon et mémoire.

Et Intel va plus loin avec trois annonces de mesures de sécurité.

La première est une fonctionnalité que l'EPYC d'AMD apporte déjà aux serveurs : le chiffrement complet de la mémoire. La version d'Intel s'appelle Total Memory Encryption (TME) et est conçue pour protéger contre des attaques sophistiquées telles que la lecture de puces mémoire refroidies à l'azote liquide.

ACCÉLÉRATION CRYPTOGRAPHIQUE

Les puces Ice Lake seront également dotées d'une accélération cryptographique afin que les entreprises n'aient pas à choisir entre sécurité et performance. Intel a trouvé deux moyens de supprimer les goulets d'étranglement du processus de chiffrement.

"Le premier, rapporte Intel, est une technique qui consiste à assembler les opérations de deux algorithmes qui fonctionnent généralement en combinaison mais de manière séquentielle, ce qui leur permet de s'exécuter simultanément. Le second est une méthode permettant de traiter plusieurs tampons de données indépendants en parallèle".

Intel a également fait des efforts pour protéger le micrologiciel (firmware) du serveur contre les attaques en utilisant un FPGA Intel comme racine de confiance de la plate-forme pour inspecter tous les composants critiques du micrologiciel au démarrage, et avant son exécution.

Microsoft Teams : une nouvelle version pour Windows 10 on Arm apporte plus de vitesse



Technologie : Comme Microsoft l'a promis, il existe maintenant une version native Arm64 de Teams pour les PC Arm sous Windows comme le Surface Pro X.

Avec la sortie d'une nouvelle version de Windows 10 sur Arm pour le Surface Pro X, Microsoft lance une version native Arm64 de son application de collaboration Teams.

Microsoft Teams est l'une des nouvelles applications natives Arm64 que Microsoft a annoncées lors du lancement de Surface Pro X ce mois-ci, avec les versions Arm64 du navigateur Edge basé sur Chromium et Visual Studio Code (VS Code).

Les applications sont optimisées pour la plate-forme, sont plus rapides et utilisent moins de batterie que les applications émulées compilées pour les puces Intel.

La nouvelle application Arm64 Teams a été discrètement annoncée par Bill Weidenborner, chef de produit senior chez Microsoft dans un article de LinkedIn. Microsoft a annoncé que la version Arm64 de Teams était "à venir" le mois dernier lors de la conférence Ignite 2020.

En tant qu'application native Arm64, la nouvelle version de Teams fonctionne sur Surface Pro X sans aucune émulation comme le font les applications x86. Et, via Windows Central, les utilisateurs de Reddit rapportent qu'elle est "bien plus stable" que la version 32-bit x86 de Teams.

Juste avant le lancement de Surface Pro X, Microsoft a annoncé que Windows on Arm sera en mesure d'exécuter des applications x64 avec une émulation x64, qui sera présenté à Windows Insiders dans des versions d'essai en novembre. Nul ne sait quand Microsoft rendra l'émulation x64 généralement disponible sur Windows 10 on Arm.

Deux versions pour le nouveau Surface Pro X

Windows on Arm, bien sûr, supporte nativement les applications Arm, y compris les versions Arm64 comme l'application Teams. Mais jusqu'à présent, elle ne prenait en charge que les applications Intel 32 bits (x86) via l'émulation, tandis que les applications 64 bits ne pouvaient pas fonctionner sur les périphériques Windows on Arm en raison de l'absence d'émulation x64.

Microsoft s'efforce également de garantir que les applications existantes fonctionneront avec les applications Windows 10 et Microsoft 365 sur Arm 64 via le programme App Assure de la société. En outre, elle travaille avec des équipes d'Acer, HP, Lenovo, Samsung et Surface pour proposer aux clients de ses partenaires les innovations et les produits de Windows 10 on Arm.

Le Surface Pro X avec le nouveau processeur SQ2 co-conçu par Microsoft et Qualcomm est disponible au prix de 1699 euros pour l'édition Windows on Arm Home. Il est livré avec 16 Go de RAM et 256 Go de stockage. La version dur Surface Pro X avec Windows on Arm Pro coûte 2049 euros.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Cinéma - Film fantastique — TF1
Les animaux fantastiques

20h05 Cinéma - Film policier 2017 — France 2
Le crime de l'Orient-Express

20h05 Magazine de société — 6ter
Zone interdite

20h10 5ème journée Rugby — CANAL+
CLERMONT-AUVERGNE / STADE FRANÇAIS

20h05 Série d'action (2016 - Etats-Unis) — W9
Saison 3 - Épisode 11
Scorpion

19h50 Cinéma - Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - Chine - 2018
Peppermint

20h00 Cinéma - Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 1989
Kickboxer

20h00 Cinéma - Comédie dramatique — CINE + PREMIER
Le jeu

20h15 Cinéma - Comédie — C8
Don Camillo monseigneur

20h10 Cinéma - Comédie — CINÉ CINÉMA
Un divan à Tunis

19h50 Cinéma - Film d'aventures — CANAL+ family
Allemagne - 2020
Magic Kids

20h15 Série policière (2005 - Etats-Unis) — TMC
Saison 3 - Épisode 5: Vent de folie
Cold Case

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 4 - Épisode 8: La fête des pères

Better Things

Alors que c'est la fête des pères, Duke espère bien passer un moment avec ses filles. Sam, de son côté, est prise de flashback et observe une meute de loups. Frankie dîne avec Phil et se confie sur l'absence de figure paternelle mais ce dernier ne mâche pas ses mots...

21h30 Série dramatique (2019 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1:

Two Weeks to Live

Elevée en marge de la société par une mère très autoritaire, Kim Noakes décide de quitter le cocon familial pour tenter de retrouver l'homme responsable de la mort de son père. Au cours de son périple, elle fait la connaissance de Nicky et de son frère Jay, qui lui annoncent que la fin du monde est imminente.

14h00 Série de suspense (2020 - Espagne)
Saison 1 - Épisodes 1 à 6

The Head

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:14	12:15	15:21	17:52	19:10
CONSTANTINE	05:19	12:19	15:27	17:58	19:14
ALGER	05:33	12:33	15:40	18:11	19:28
OUARGLA	05:24	12:24	15:37	18:07	19:20
CHLEF	05:40	12:40	15:48	18:19	19:35
MOSTAGANEM	05:45	12:45	15:53	18:24	19:40
ORAN	05:48	12:48	15:57	18:27	19:43

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6817 — DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	14°
Oran	25°	11°
Constantine	21°	5°
Ouargla	26°	13°

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Pétition pour une reconnaissance d'un crime d'Etat

Une pétition a été signée par des sénateurs, des députés, des élus locaux, des militants et des journalistes en France pour demander l'ouverture des archives sur les évènements du 17 octobre 1961 à Paris et pour que les massacres commis ce jour-là par la police française contre des Algériens sortis manifester pacifiquement soient «reconnus comme crimes d'Etat».



Lancée à l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire de ces tragiques événements, les premiers signataires de cette pétition, plus de 200, dont l'historien Benjamin Stora, le vice-président du Sénat français, Pierre Laurent, et la secrétaire nationale adjointe du parti écologiste EELV, Sandra Regol, demandent également à ce que la date du 17 octobre 1961 «soit intégrée à la liste des cérémonies officielles dans toutes les villes de France».

Cette pétition demandent à ce que des plaques commémoratives soient apposées dans les villes où les associations en feraient la demande. La pétition rappelle qu'il y a 59 ans, «une sanglante répression policière à l'encontre de manifestants pour le droit à l'indépendance de l'Algérie fit entre 200 et 300 morts» et «réclame notamment l'ouverture des archives pour que la lumière soit faite sur ces événements».

Les initiateurs de cette pétition soulignent que ce samedi sera le 59e anniversaire de la répression policière menée par le préfet de police Maurice Papon à l'encontre des Algériennes et des Algériens qui prirent le risque de manifester pacifiquement à Paris. «Ces derniers manifestaient pour le droit à l'indépendance de l'Algérie et contre un couvre-feu vexatoire et discriminatoire imposé depuis douze jours, d'abord aux travailleurs algériens puis à l'ensemble des Nord-Africains», ont-ils ajouté.

Selon le texte de la pétition, les défilés nocturnes sur les grandes artères de la capitale donnèrent lieu à des affrontements au cours desquels des policiers firent feu sur les manifestants : «La brutalité de la répression se poursuivra au-delà de la nuit du 17, y compris dans l'enceinte des centres d'internement où seront parqués les manifestants qui y subirent sévices et tortures», est-il écrit dans le texte. Beaucoup de manifestants algériens «seront simplement jetés dans la Seine où ils moururent noyés. Ces événements tragiques font partie de notre histoire commune mais ils ont sciemment été effacés de notre mémoire collective. Les livres d'histoire et les manuels scolaires évoquent peu ces faits historiques mais cette sanglante répression doit être restituée afin d'écrire l'histoire dans le sens de la vérité ! La lumière doit être faite sur ces actes meurtriers !», revendique la pétition.

En effet, à cinq mois de la fin de la guerre d'Algérie, le 17 octobre 1961, Paris a été le lieu d'un des plus grands massacres de gens du peuple de l'histoire.

Ce jour-là, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu qui les visait depuis le 5 octobre et la répression organisée par le préfet de police de la Seine, Maurice Papon.

La réponse policière a été terrible. Certains corps ont été retrouvés dans la Seine. Pendant plusieurs décennies, la mémoire de cet épisode majeur de la guerre d'Algérie sera occultée.

Dans un communiqué, le tristement célèbre préfet de police Maurice Papon explique que cette mesure a été prise «dans le but de mettre un terme sans délai aux agissements criminels des terroristes algériens.

Il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne, et plus particulièrement entre 20h30 et 5h30 du matin». Il est également déconseillé aux Nord-Africains de circuler à plusieurs, les assassinats de policiers ayant été le fait de groupes de trois ou quatre hommes. Le FLN décidait d'organiser une manifestation contre ce qu'il considérait comme une loi d'exception.

C'est dans un contexte de tension extrême que se prépare donc la manifestation du 17 octobre. Entre 20 000 et 30 000 Algériens (jusqu'à 50 000 pour certains), hommes, femmes et enfants, commencent à se diriger vers les points de regroupement. Les cortèges sont répartis dans trois secteurs : la zone de l'Etoile pour les Algériens de la banlieue ouest, les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain pour ceux de la banlieue sud et enfin les Grands boulevards pour ceux des banlieues nord et nord-est.

Des heurts éclatèrent, les arrestations se multiplièrent. Entre 6 000 et 7 000 Algériens ont été arrêtés et emmenés au palais des Sports puis vers le tade Pierre-de-Coubertin. Des centaines de manifestants blessés ont été dirigés sur des hôpitaux. Dans cinq hôpitaux seulement, on comptait 260 blessés hospitalisés dont certaines victimes de violences policières au palais des Sports. Des sévices ont également été exercés avant l'arrivée, dans les commissariats, à la préfecture de police même, ou pendant les transports au palais des Sports, au stade Pierre-de-Coubertin, au parc des Expositions, ou encore au Centre d'identification de Vincennes, où certains ont été transférés pour être ensuite expulsés vers l'Algérie. Alors que Maurice Papon avait évoqué deux morts et plusieurs blessés, les différentes recherches effectuées par des historiens évoquent de 38 à 120, voire plus, le 17 octobre et les jours suivants.

Hocine Adryen

ENTRETIEN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À BÉJAÏA

8,4 milliards de centimes débloqués

L'ASSEMBLÉE populaire de la wilaya (APW) de Béjaïa a doté récemment le secteur de l'éducation nationale de quelque 8,4 milliards de centimes dans le cadre du budget primitif de l'année en cours.

Cette somme, qui a été puisée du budget de la wilaya, est destinée à la prise en charge des travaux d'aménagement, de réfection et d'extension de plusieurs établissements scolaires à travers les quatre coins de la wilaya.

Pas moins de 2,9 milliards de centimes sont alloués en faveur de 25 lycées répartis sur 16 municipalités de la wilaya et 5,5 milliards de centimes seront consacrés à l'entretien et au réaménagement de 62 collèges (CEM) relevant de 41 communes. Une commission mixte composée de membres de l'APW, de représentants des directions de l'éducation nationale, de l'administration locale et des équipements publics a statué sur le choix des établissements scolaires et la répartition des fonds selon les besoins et les priorités, et ce selon les fiches techniques établies par les chefs d'établissement. Les actions à réaliser sont les travaux d'étanchéité, de chauffage ainsi que les blocs sanitaires et l'eau potable.

Par ailleurs, une somme de l'ordre d'un milliard de centimes est débloquée pour financer l'acquisition et l'installation de chalets en bois pour parer au déficit de salles auquel est confronté le CEM Mehdi-Saïd, dans la commune d'Oued Ghir. Notons que l'APC de Taskariout a mené depuis plusieurs semaines une opération d'entretien et de réfection de 12 écoles primaires.

De nouvelles salles ont été réalisées. Certaines écoles primaires ont été totalement réaménagées, a-t-on appris.

N. Bensalem

RÉFÉRENDUM DU 1er NOVEMBRE

Chanegriha : «Le peuple tracera une épopée grandiose»

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a souligné hier à Blida, que le peuple tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, «une épopée grandiose au service de la patrie», qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Nous sommes totalement convaincus que ce peuple authentique tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, une épopée grandiose au service de la patrie, qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation. Cette épopée constituera une autre pierre, qui permettra à notre peuple fier de s'élever parmi les nations et les peuples, à travers sa participation massive dans ce référendum important, voire crucial», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP, dans une allocution à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection en 1ère Région militaire à Blida.

«Je tiens à indiquer également que les jeunes algériens seront au rendez-vous avec le destin, pour bâtir leur pays de leurs propres mains et tracer les repères de l'Algérie nouvelle, suivant leur volonté et leurs ambitions, comme l'ont fait les vaillants artisans de Novembre, qui ont offert à l'Algérie une fierté et une gloire éternelles», a-t-il affirmé dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région.

«Ils se tiendront aux côtés de leurs frères de l'ANP, unis et solidaires, tel un rempart solide face aux conspirateurs, qui ne parviendront jamais à souiller cette terre irriguée du sang des glorieux Chouhada», a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP.

Le général de Corps d'Armée a ensuite présidé une réunion de travail à laquelle ont pris part les directeurs régionaux, les responsables des services de sécurité et les Commandants des Secteurs opérationnels au cours de laquelle il a suivi un exposé global, présenté par le Commandant de la 1ère Région militaire sur la situation générale dans le territoire de compétence, ajoute le communiqué.

M. D.